



ASSOCIATION TABA

Tourisme et Accueil en Bas-Armagnac

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Édition 2024

Date limite d'inscription : 15 JUIN 2024

Oui, je désire participer au concours des maisons fleuries 2024. Inscription auprès de l'association TABA :

Par courrier au 7, rue de la Birole 40 190 Villeneuve-de-Marsan ;

Par mail : assostaba@gmail.com ;

Sur le site TABA : www.assotaba.fr ;

Auprès de votre mairie.

NOM et PRÉNOM _____

Tél: _____ (Obligatoire pour la prise de RDV passage du jury)

ADRESSE COMPLETE _____

COURRIEL _____

Catégories de maisons concernées :

- Maison de caractère Maison de bourg
 Maison hors bourg Maison de lotissement

L'inscription au concours vaut autorisation pour le jury de photographier les jardins, façades ou balcons fleuris et, au cours de la remise des prix, les propriétaires concurrents.

J'autorise Je n'autorise pas TABA à utiliser ou diffuser les photos de mon jardin.

J'autorise Je n'autorise pas TABA à utiliser ou diffuser les photos prises pendant la remise des prix et sur lesquelles je figure.

Signature

Règlement à disposition en mairie, sur le site TABA ou communiqué par mail sur simple demande.

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association TABA s'engage à ne pas utiliser les informations ci-dessus à des fins commerciales. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits de regard et de rectification, consulter la rubrique Mentions légales sur le site : www.assotaba.fr